127768 - A-t-il été rapporté que le diable pleure

question

J’ai lu le sujet et je voudrais qu’il me soit expliqué. Gloire à Allah ! Savez -vous que le diable pleure? Savez-vous que votre ennemi numéro 1 pleure? Voulez-vous qu’il passe son temps à pleurer? Tenez à perpétuer la prosternation de récitation. Elle le fait pleurer! Abou Hourayrah (p.A.a) a rapporté que le Messager d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : «Quand un être humain récite le Coran et se prosterne, le diable s’écarte et pleure et dit: quel malheur! On a donné à l’être humain l’ordre de se prosterner et quand il le fait, il sera accueilli au paradis. Quant à moi, j’ai reçu le même ordre et refusé d’obéir. D’où mon envoi en enfer.»

Le rapporteur: Abou Hourayrah

Degré d’authenticité : vérifié

Le narrateur : Mouslim

La source : al-Mousnad,p.81

En ce qui me concerne, je voudrais débarrasser les forums de sujets comme celui-ci qui demeurent excessivement répandus

la réponse favorite

Louange à Allah.

On trouve dans la Sunna des éléments qui prouvent que Satan le damné pleure . Abou Hourayrah (p.A.a) a rapporté que le Messager d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) : «Quand un être humain récite le Coran et se prosterne, le diable s’écarte et pleure et dit : quel malheur ! On a donné à l’être humain l’ordre de se prosterner et puisqu’ il l’a fait, il sera accueilli au paradis. Quant à moi, j’ai reçu le même ordre et refusé d’obéir. D’où mon envoi en enfer. » (Rapporté par

Mouslim, n° 81) C'est un hadith authentique cité encore par Imam Ibn Khouzaymah dans son *Sahih* (1/276) sous le titre : *chapitre sur le mérite de la prosternation au cours de la récitation (du Coran) et les pleurs du diable qui se plaint de son malheur de voir le récitant se prosterner*

Al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « les pleurs du diable évoqués dans le hadith ne reflète pas son regret d'avoir désobéi à Allah et son désir de cesser de le faire. Ils ne traduisent que son dépit excessif, sa rancune et la douleur qu'il éprouve quand il voit un descendant d'Adam entrer au paradis après lui avoir échappé. C'est le même sentiment qu'il éprouve chaque fois qu'on lance l'appel à la prière et qu'on en annonce le début et au jour d'Arafah.

L'expression *quel malheur* est employée par celui qui se voit périr. On y ajoute la lettre *alif* pour traduire infliction et remord. » Extrait d'*al-Moufhim* (1/274)

En somme, c'est confirmé parce que vérifié. Il ne vous est pas permis de le démentir. Nous vous conseillons de ne pas vous plonger dans les détails d'une affaire avant de vous renseigner (ce que vous avez bien fait) afin d'être bien éclairé. Le seul noble sentiment et la bonne intention ne suffisent pas pour rendre un acte utile et noble. Car il faut y ajouter les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce qu'on veut faire et l'approche appropriée.

Allah le sait mieux.